

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 35  
N° identifiant 2023-0055

**Titre** Programmation de logements locatifs sociaux sur Poitiers pour l'année 2022

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD  
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

**PJ.**  
1 - Convention Ékidom - Poitiers - Chambourdon  
2 - Convention Ékidom - Poitiers - avenue Jacques Cœur

Membres en exercice 0  
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants \_\_\_\_\_ Mandataires \_\_\_\_\_

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition écologique et résilience
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Transition écologique Direction Urbanisme - Habitat - Foncier
------------------	--

Le bailleur social Ékidom a déposé auprès de Grand Poitiers, délégataire des aides à la pierre de l'État, deux dossiers sur la ville de Poitiers au titre de la programmation annuelle de logements locatifs sociaux pour l'année 2022.

Ékidom rénove l'Hôtel Chambourdon, situé 15 rue des Feuillants, pour créer cinq logements (3 Prêt locatif à usage social (PLUS) et 2 Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)). Cette maison de ville, édifiée en 1850, va permettre une offre locative sociale sur ce secteur du centre-ville. Ékidom est également lauréat d'un appel à projet de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Nouvelle-Aquitaine pour expérimenter l'incorporation de matériaux biosourcés pour cette opération de rénovation.

Avenue Jacques Cœur, Ékidom achète en Vente en état futur d'achèvement (Vefa) 15 logements : 10 PLUS et 5 PLAI dont 1 PLAI à bas niveau de quittance, c'est-à-dire ne dépassant pas le loyer maximum de zone. Cette opération mixte s'insère dans un projet global de 50 logements collectifs dont 35 sont proposés à la vente.

Ces deux opérations contribuent au renouvellement urbain et à la mixité sociale.

Il vous est proposé d'attribuer à Ékidom, un montant de subvention de 16 520 € pour l'opération rue des Feuillants et de 24 360 € pour l'opération avenue Jacques Cœur, soit un total de 40 880 € pour la programmation 2022, qui correspond à 20 % des subventions totales accordées par Grand Poitiers.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur les subventions proposées ci-dessus**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes jointes en annexe, ses éventuels avenants ou tout autre document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense correspondante, soit 40 880 € à l'opération « 1200 Solidarités », article 204172 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

<b>RESULTAT DU VOTE</b>	
-------------------------	--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	